

L'assemblée générale de la CEPE adopte une résolution à propos de la situation qui prévaut en Syrie et en Irak.

Résolution à propos de la situation en Syrie et en Irak

Explication

1. En 2012, l'assemblée générale de la CEPE recevait à Florence la secrétaire générale de la FMEEC. Cette dernière faisait part à la CEPE de la vive préoccupation de la FMEEC à propos de l'avenir des chrétiens ainsi que d'autres communautés religieuses dans la région.
2. L'assemblée générale de la CEPE publiait alors une déclaration à propos de la condition des chrétiennes et des chrétiens au Proche-Orient. Elle partageait, dans ce document, la préoccupation des chrétiennes et des chrétiens du Proche-Orient à propos de « l'évolution constitutionnelle, juridique et politique » en Syrie et en Irak, notamment à propos de la sécurité juridique des groupes de population qualifiés de minorités. L'assemblée générale de la CEPE demandait alors aux gouvernements des pays européens de s'engager plus activement en faveur d'un contexte culturel et religieux pluriel ainsi que de statuts juridiques fiables dans les pays de la région concernée ; elle confirmait aussi l'étroit partenariat entre les Églises protestantes d'Europe et du Proche-Orient et lançait un appel en faveur de l'organisation de manifestations de solidarité.
3. Entre-temps, plusieurs Églises membres de la CEPE ont mené des actions de solidarité avec les Églises en Syrie et en Irak en soutenant une série de programmes et de projets, tout en sachant que leur contribution n'était guère plus qu'une goutte d'eau dans l'océan compte tenu des besoins, énormes.
4. Aujourd'hui, nous tenons à exprimer notre profond respect et notre haute considération aux Églises locales qui ont, par leur attitude, fait preuve d'un courage, d'une force de résistance, d'une solidarité et d'une sollicitude exemplaires et jamais démentis, notamment au profit des réfugiés et des enfants, et qui ont travaillé sans relâche dans le domaine de la santé et de l'éducation, envers et contre tout.
5. La souffrance des populations de la région n'est pas près de prendre fin ; pourtant, nous tendons à accorder toujours moins d'attention aux conséquences des destructions. Les bombardements se poursuivent, tout comme les combats féroces, qui menacent même de s'étendre. Le droit humanitaire international connaît des violations incessantes, les réfugiés sont empêchés de rentrer chez eux, les conflits politiques et géostratégiques sont tels qu'une fin des hostilités et l'élaboration de solutions politiques viables demeurent actuellement des vœux pieux ; rien ne semble moins sûr que la réconciliation et la reconstruction. En Syrie et en Irak, la guerre est aussi une guerre contre la Syrie et contre l'Irak.

Résolution

La catastrophe humanitaire qui menace et le risque de nouveaux flux de réfugiés incitent l'assemblée générale à réaffirmer le lien qui les unit à leurs sœurs et frères chrétiens au Proche-Orient et à adopter la présente résolution à propos de la situation qui prévaut en Syrie et en Irak.

a) L'assemblée générale de la CEPE appelle ses Églises membres et les œuvres d'entraide ecclésiales à renforcer leurs programmes d'aide et leurs partenariats dans la région sinistrée afin de venir en aide aux victimes d'une manière qui rende ce geste chrétien visible et pertinent dans la perception de la population et les autorités de cette région.

b) D'entente avec les Églises membres et les œuvres d'entraide ecclésiales, l'assemblée générale de la CEPE charge le Conseil de la FEPS de planifier, puis de mettre en œuvre des activités de soutien à déployer avec leurs Églises ainsi qu'avec les Églises locales et des œuvres d'entraide tierces (p. ex. collectes à l'échelle européenne, déplacements sur place de délégations, visites, invitations à se rendre en Europe, mise en lien avec les réseaux ecclésiaux en faveur de la Syrie, mesures de communication, etc.).

c) Les Églises membres de la CEPE gardent les victimes de la guerre dans leurs prières. Elles estiment qu'elles doivent impérativement inviter les gouvernements de leurs pays respectifs à s'engager en faveur d'une cessation de la guerre et en faveur de la sauvegarde des droits humains, notamment sous l'aspect de la liberté religieuse et de la protection des minorités dans cette région sinistrée.

L'assemblée générale de la CEPE souligne que la voix des Églises locales en Syrie et en Irak constitue une partie intégrante et constructive des sociétés de cette région depuis près de deux mille ans. La CEPE remercie les Églises locales de bien vouloir continuer de s'engager pour une reconstruction pacifique et durable de leurs pays. L'assemblée générale de la CEPE réaffirme son partenariat avec le FMEEC et avec ses Églises.

Bâle, le 16.09.2018, en ce jour de Jeûne fédéral 2018